



BULLETIN

POLICY

POLITIQUE

ISSUE ÉMISSION	DATE		
185	2005	02	01
	Y-A	M	D-J

What is new?

Environmental Guidelines 318-10 – Drinking Water Quality Management (DWQM) will be promulgated.

Why was the policy created?

The policy was created as a result of the recommendations of the Walkerton Report and to support government initiatives by formalizing a nationally consistent approach for DWQM across the Correctional Service of Canada.

What is the purpose of the policy?

The policy seeks to promote the application of standard testing and quality assurance measures as it relates to DWQM by providing managers and staff with a clear understanding of their roles and responsibilities, with respect to:

- key responsibilities; and
- monitoring practices used to ensure compliance with policy and to maintain DWQM performance and integrity.

How was it developed?

Extensive and comprehensive consultation occurred with staff over an extended period of time. Starting in 2002, the DWQM Guidelines were provided to regions and institutions and consultation continued until this summer. The Guidelines were also presented to Policy and Legal Services for review. Their comments and recommendations were then incorporated into the revised document.

Qu'est-ce qui est nouveau?

Les Lignes directrices n° 318-10 – Gestion de la qualité de l'eau potable (GQEP) seront promulguées.

Pourquoi la politique a-t-elle été créée?

On a créé la politique afin de donner suite aux recommandations formulées dans le rapport portant sur Walkerton et d'appuyer les initiatives gouvernementales en instaurant une approche nationale uniforme pour la GQEP à la grandeur du Service correctionnel du Canada.

Quel est l'objectif de la politique?

La politique vise à promouvoir l'application de mesures normalisées pour analyser et assurer la qualité de l'eau potable en veillant à ce que les gestionnaires et les employés aient une bonne compréhension de leurs rôles et responsabilités en ce qui a trait :

- aux principales responsabilités;
- aux pratiques à suivre en vue d'assurer la conformité à la politique ainsi que le maintien de l'efficacité et de l'intégrité de la GQEP.

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

De vastes consultations ont été menées auprès des membres du personnel pendant une période prolongée. On a présenté, dès 2002, les lignes directrices sur la GQEP aux régions et aux établissements, puis poursuivi les consultations jusqu'à cet été. Les lignes directrices ont également été soumises à l'examen des responsables des Politiques et des Services juridiques. Les recommandations et les commentaires formulés ont ensuite été incorporés dans le document révisé.

Accountability?

The Institutional Head, Assistant Warden of Management Services, Chief of Plant Maintenance and Water Treatment Plant Operator are specifically mentioned in the Guidelines as being responsible to fully implement the policy and Guidelines, thus providing the Service with the means to fulfill its external accountability.

The Guidelines expand on the roles of the Chief of Plant Maintenance and the Assistant Warden of Management Services.

Who will be affected by the policy?

Many managers and staff who are and will be involved in the program as designated by the senior managers mentioned above.

Expected cost?

It is expected that a special effort will be required of line managers to finalize the establishment of the DWQM program at each institution and region. A more detailed review of long-term resource implications is currently being conducted as part of an overall functional review of Technical Services. Funding for this program has been established through an NCAOP submission and will be ongoing. Funds for training of staff involved in the DWQM were provided to regions earlier this fiscal year.

Other impacts?

When fully implemented, the DWQM program will enhance CSC's position as a strong leader and contributor within the federal community. These Guidelines will be in effect February 1st, 2005.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Les lignes directrices précisent qu'il incombe au directeur de l'établissement, au directeur adjoint des Services de gestion, au chef des travaux ou Services d'entretien et à l'opérateur d'usine de traitement d'eau de veiller à la mise en application intégrale de la politique et des lignes directrices de sorte que le Service soit en mesure de répondre aux exigences en matière de reddition de compte.

Les lignes directrices définissent le rôle du chef des travaux ou Services d'entretien ainsi que du directeur adjoint des Services de gestion.

Qui sera touché par la politique?

Les nombreux gestionnaires et membres du personnel qui participent actuellement ou devront participer au programme, soit ceux qui seront désignés par les gestionnaires supérieurs susmentionnés.

Quels coûts prévoit-on?

On prévoit que les gestionnaires hiérarchiques devront déployer un effort particulier pour finaliser la mise en place du programme de GQEP dans chaque établissement et région. Un examen approfondi des ressources nécessaires à long terme est en voie d'être effectué dans le cadre d'un examen fonctionnel général des Services techniques. Le financement continu de ce programme a été obtenu via la présentation du PNLO. Les fonds requis pour dispenser la formation au personnel chargé de la GQEP ont été fournis aux régions au début du présent exercice.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

Une fois que le programme de GQEP aura été entièrement mis en oeuvre, il permettra au SCC de devenir un pilier en matière d'environnement au sein de la collectivité fédérale. Ces lignes directrices entreront en vigueur le 1^{er} février 2005.

CONTACT : Michel Maillet, Manager, Engineering and Maintenance/ Gestionnaire, Génie et entretien	TEL./TÉL. : (613) 996-7893
---	--------------------------------------